



3703 A.J. 20

Parait le 2008

JOURNAL N° 10 Vendredi 20 Juillet 1920

FEUILLE D'AVIS DE COPPET ET DES ENVIRONS

Paraissent le Lundi, le Mercredi et le Vendredi

ENVIRONS

PRIX D'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, 5 fr. 5 mois, fr. 4
1 mois, fr. 1.—, 1 mois, 50 cent.
Les abonnements partent du 1^{er} du mois.
Pour l'étranger, le port en sus.

REDACTION, ADMINISTRATION :
Imprimerie Ed. CHÉRIX, Avenue Voltaire, Nyon.
Bureaux du « Journal de Vallée » : Imprimerie Ed. ENIGGE, Rolle.
Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée
de la valeur de 20 centimes.
Les annonces et abonnements sont payables comptant.

PRIX D'INSERTION :
15 cent. la ligne au 1^{er} coup. Révisées, 15 cent.
Révisés sur autres insertions.
Les annonces acceptables du 1^{er} d'insertion.
Amener dans tous journaux aux prix originels.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE NAVIGATION SUR LE LAC LÉMAN

Service d'été du 19 juin 1920, valable jusqu'à nouvel avis.

GENÈVE-BOUVERET

Coppet	7.34	—	11.19	15.02			
Céligny	7.50	—	11.35	15.19			
Nyon	8.05	10.15s	11.50	15.35	16.30s	17.29	19.05s
Rolle	8.38	—	12.23	16.08	—	18.02	
St-Prex	9.07	—	12.52	16.37	—		

BOUVERET-GENÈVE

St-Prex	—	9.03	—	—	—	15.58	
Rolle	—	9.32	11.27	—	—	16.28	20.06
Nyon	7.20s	9.35s	10.05	12.—	12.05dm	15.48s	17.— 18.55 20.30
Céligny	—	10.20	—	—	12.20dm	—	17.15 19.10dm. —
Coppet	—	10.36	—	—	12.36dm	—	17.31 19.20dm. —

S. signifie : Côte de Savoie.

COPPET, PLACE DES ORMES

Dimanche 1^{er} août

INAUGURATION DU NOUVEAU BATEAU DE SAUVETAGE

Bazar-Crémérie, organisé par les dames

Fête patriotique

Concerts par les Sociétés locales

Union Instrumentale.

Chœur du Léman.

PROGRAMME:

Matin: 11	h.	Réception des invités, vin d'honneur.
11.45	h.	Banquet officiel à l'Hôtel du Port.
Après-midi: 1.30	h.	Salves d'artillerie.
		Remise officielle du bateau à l'Autorité communale.
		Discours des délégués.
2	h.	Lancement du bateau. Présentation par l'équipe.
2.30	h.	Bazar. Ouverture des divers comptoirs.
3.45	h.	Concert (Union instrumentale).
7	h.	Clôture de la vente.
7.48	h.	Réunion familiale au Buffet. Soupers froids.
8	h.	Concert par les deux Sociétés.
9	h.	Allocution patriotique par M. J. Gindraux.
9.30	h.	Feu du 1 ^{er} août. Feux d'artifice.
11	h.	Cortège aux flambeaux.

BUFFET: Vins blanc et rouge, premier choix à fr. 2.50 et fr. 3.50 la bouteille.

En cas de mauvais temps, la vente aura lieu dans la grande salle de l'Hôtel du Port.